Numéro spécial
Novembre 2026

MON ACTU LOCATAIRE

Le journal à destination de tous les locataires d'ACM HABITAT

Numéro spécial sur les élections des représentants des locataires

Élections de vos représentants des locataires À vous de choisir !



Du 25 novembre au 9 décembre 2026

Pourquoi voter ? Qui sont les candidats ? Comment participer ?
Ce numéro spécial vous explique tout.

Allo ACM HABITAT
04 99 920 910

www.acmhabitat.fr

ACM HABITAT BY Altémed

Éditos

ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES LOCATAIRES
un rendez-vous important



Le logement est un bien commun. Au-delà d'un toit, il représente un cadre de vie et une forme de vivre-ensemble. C'est la raison pour laquelle votre voix de locataire doit pleinement trouver sa place dans les décisions qui vous concernent. A ce titre, vos représentants jouent un rôle essentiel. Présents sur le terrain comme dans nos instances, ils font remonter les réalités du quotidien, expriment vos attentes et contribuent au dialogue avec votre bailleur. Cette représentation citoyenne est précieuse, car elle nous permet de rester au plus près des habitants et de confronter les points de vue pour mieux avancer ensemble. Dans une période où le logement est confronté à de nombreux enjeux, préserver ce dialogue, c'est faire vivre une démocratie de proximité indispensable à la qualité de notre action et à notre mission de service public.

Michel CALVO Président d'ACM HABITAT

Les élections des représentants des locataires vous permettent de choisir celles et ceux qui défendront vos intérêts auprès d'ACM HABITAT. Entretien des résidences, qualité de service, cadre de vie : vos représentants portent vos attentes et nourrissent un dialogue essentiel pour améliorer votre quotidien. Nous sommes attachés à cette relation d'écoute et de proximité, qui nous aide à mieux répondre à vos besoins.
Ce numéro spécial vous présente les listes candidates et les modalités du scrutin. Prenez le temps de les découvrir et de faire votre choix.
Je vous invite à participer au vote : chaque voix compte pour faire vivre ce dialogue et donner du poids à la parole des locataires.

Alain BRAUN Directeur Général d'ACM HABITAT



SOMMAIRE

3 Pourquoi voter ?
4 5 Vos candidats
6 Comment voter ?
7 Les dates à retenir

Pourquoi voter ?

VOS REPRÉSENTANTS
VOTRE VOIX AUPRÈS D'ACM HABITAT

Travaux, qualité des logements, entretien des parties communes, charges, loyers, services, cadre de vie… De nombreuses décisions concernent directement votre quotidien de locataire. Pour faire entendre votre voix dans ces décisions, 5 représentants des locataires sont élus pour quatre ans.

Une fois élus, ils deviennent administrateurs d'ACM HABITAT. Ils siègent au Conseil d'Administration et dans différentes commissions et agissent au nom de tous les locataires d'ACM HABITAT, sans distinction de quartiers.



6 bonnes raisons de voter

Pour défendre vos intérêts
Vos représentants **portent la voix des locataires** auprès d'ACM HABITAT.
Ils font remonter leurs questions, leurs remarques et leurs attentes.
Ils rencontrent personnellement le bailleur plusieurs fois par an pour évoquer les résidences, **faire part des questions et remarques** des autres locataires. Les administrateurs sont formés pour vous accompagner sur des questions **techniques** et **juridiques**.

Pour faire entendre votre avis
En votant, vous choisissez parmi les programmes des listes candidates **celui qui correspond le mieux à vos attentes et à vos besoins**.

Parce qu'ils sont locataires, comme vous
Vos représentants vivent eux aussi dans une résidence gérée par ACM HABITAT. **Ils connaissent la réalité** du terrain et **partagent votre quotidien de locataire**.

Pour agir sur votre quotidien
Travaux, qualité des logements, entretien des parties communes, gestion de la résidence, avenir du quartier, maîtrise des charges, attribution des logements… Les décisions auxquelles participent vos représentants **concernent directement votre vie de locataire**.
Choisir des représentants, c'est donc **agir concrètement pour améliorer le quotidien**.

Parce qu'ils ont un réel pouvoir de décision
Au Conseil d'Administration, vos représentants disposent d'un droit de vote à égalité avec les autres administrateurs. Ils participent notamment aux décisions concernant les orientations stratégiques d'ACM HABITAT, c'est-à-dire son **budget**, les programmes de **travaux** et de développement ou encore l'**évolution des loyers** et la **vente de patrimoine**.

Parce que voter, c'est tout simple
Vous pourrez **voter par Internet** ou **par correspondance**.
Votre matériel de vote et les professions de foi des listes candidates seront **adressés directement à votre domicile**.

Vos candidats

À VOUS DE CHOISIR

Les listes candidates se présentent pour porter la voix des locataires d'ACM HABITAT pendant les quatre prochaines années.

Qui sont-elles ? Pourquoi leurs candidats souhaitent-ils devenir vos représentants ? Quelles priorités veulent-ils défendre ?

Pour vous permettre de mieux les connaître et de comparer leurs propositions, nous avons posé exactement la même question à chacune des listes candidates.

Chaque liste dispose du même espace pour répondre.

La commission électorale a validé et numéroté les listes par ordre de dépôt et c'est dans cet ordre qu'elles vous sont présentées.

Que signifie pour vous être représentant des locataires ?



BERNARD GARNIER
Président CLCV Montpellier Métropole

Pour moi, être représentant des locataires, c'est d'abord être un médiateur entre les habitants et le bailleur. Il faut signaler les dysfonctionnements, lever les incompréhensions et accompagner les locataires dans les problèmes qu'ils rencontrent au quotidien. Nous avons aussi un rôle de vigilance, notamment sur les charges. Nous vérifions leur répartition entre bailleur et locataire et nous nous assurons qu'il n'y a pas d'erreurs. Ce travail passe par la proximité, en allant à la rencontre des habitants et en travaillant avec eux. Mais notre engagement va au-delà, car être représentant, c'est aussi défendre l'existence même du logement social et agir, y compris au niveau national, pour que les politiques publiques et les lois continuent à le soutenir.

THIERRY PRUNIER
Président d'AFOC 34

Pour moi, être représentant des locataires, c'est d'abord être à leur écoute et porter leur voix. C'est défendre leur pouvoir d'achat, être vigilant sur les charges et les loyers, mais aussi agir sur tout ce qui touche à leur quotidien : l'entretien, la sécurité, la tranquillité ou le cadre de vie. Je crois beaucoup au dialogue : il faut savoir faire le lien avec le bailleur, éviter les blocages et chercher ensemble des solutions équitables. Mais représenter les locataires, c'est aussi aller à leur rencontre, en particulier vers les personnes âgées ou fragiles, pour les informer et les accompagner. Ce qui compte pour moi, c'est de créer du lien, d'encourager la solidarité et la mixité. En somme, faire en sorte que les habitants se sentent bien dans leur résidence et dans leur quartier.

Pour **en savoir plus**, vous pouvez **lire la profession de foi de chaque liste.**

ALINE VEYRIÉ
Représentante de CNL 34

Pour moi, être représentante des locataires, c'est d'abord être à leurs côtés dans leur vie quotidienne. Les questions de loyers, de charges, de quittances ou les réclamations peuvent parfois être complexes. Notre rôle est donc de les écouter, de les renseigner et de les aider à trouver des réponses. C'est aussi participer aux décisions du bailleur et faire entendre la voix des locataires. Je peux poser leurs questions en conseil d'administration, défendre leurs intérêts et, par exemple, m'opposer aux augmentations de loyers. J'entame aujourd'hui mon deuxième mandat et cette première expérience m'a confortée dans l'utilité de notre présence. Être représentante, c'est pouvoir agir concrètement et apporter un vrai plus aux locataires face aux préoccupations qu'ils rencontrent.

PAULE ABLITZER
Présidente de CSF 34

Pour moi, être représentante des locataires, c'est avant tout être à leur écoute et faire entendre leur voix auprès du bailleur. Ce rôle ne se limite pas à siéger dans les instances. Il faut être présente sur le terrain, aller à la rencontre des habitants, notamment lors de permanences de proximité, et faire remonter leurs préoccupations. L'objectif, c'est d'améliorer concrètement leur quotidien, en les aidant à résoudre des problèmes ou en jouant un rôle de médiation avec le bailleur. Il faut aussi savoir mener des actions collectives lorsque c'est nécessaire. Une pétition, par exemple, peut permettre de peser davantage : plus les locataires sont unis autour d'une cause commune, plus ils ont de chances d'être entendus. Être représentante, c'est donc créer ce lien et cette force collective.



GILBERT RIEU
Président Que choisir ensemble

Pour moi, être représentant des locataires, c'est agir à deux niveaux. Il faut défendre leurs intérêts dans les instances, auprès des bailleurs et des différents interlocuteurs, mais il est tout aussi essentiel d'être présent à leurs côtés, au plus près de leurs préoccupations quotidiennes. Cela signifie être disponible, les recevoir lors de nos permanences, mais aussi aller à leur rencontre, dans leur résidence ou à leur domicile lorsque c'est nécessaire. C'est ainsi que l'on comprend concrètement les difficultés rencontrées : infiltrations, nuisances, problèmes de chauffage ou encore logements mal adaptés aux fortes chaleurs. Cette proximité permet ensuite de mieux porter leurs demandes auprès du bailleur. Représenter les locataires, c'est donc faire vivre ce lien permanent entre défense collective et accompagnement individuel.

SYLVAIN TARTIER
Président Locataires Ensemble Montpellier

Pour moi, être représentant des locataires, c'est faire entendre leur voix et leur donner les moyens d'agir collectivement. Chez Locataires Ensemble, lorsqu'un problème se pose dans une résidence, nous allons à la rencontre des voisins pour les réunir et les aider à s'organiser. Le collectif permet de se sentir moins seul et de peser davantage pour faire avancer les choses. L'action collective donne une force nouvelle aux locataires qui ont perdu espoir et permet de poser un réel rapport de force avec le bailleur. Être représentant, c'est porter cette approche auprès du bailleur et relayer les revendications des habitants. C'est aussi exiger un maximum de transparence, car les locataires doivent savoir ce qui est décidé et ce qui est fait avec l'argent de leurs loyers.



Comment voter ?

C'EST TOUT SIMPLE !

Le scrutin se déroulera du **25 novembre** au **9 décembre 2026**.

Vous pourrez choisir entre deux modes de vote : par **Internet** ou par **correspondance**.



1. Je reçois mon matériel de vote

À compter du 24 novembre, vous recevrez directement à votre domicile :

- → **votre matériel de vote** ;
- → **les professions de foi de chaque liste candidate** ;
- → **un courrier précisant les modalités pratiques du vote**.

Prenez le temps de découvrir les listes et de comparer leurs propositions et leurs engagements. Puis choisissez le mode de vote qui vous convient.

2. Je vote par Internet

VOUS SOUHAITEZ VOTER EN LIGNE ?

Connectez-vous à la plateforme sécurisée dont l'adresse figurera dans votre courrier.

Munissez-vous de votre **identifiant** et de votre **mot de passe personnel**, également indiqués dans ce courrier.

Choisissez la liste pour laquelle vous souhaitez voter, puis **confirmez votre choix**.

Le vote par Internet sera **ouvert jusqu'au mercredi 9 décembre à 23 h 59**.

3. Ou je vote par correspondance

VOUS PRÉFÉREZ VOTER PAR COURRIER ?

Dès le 24 novembre, vous recevrez dans votre boîte aux lettres tous les éléments nécessaires pour voter. Collez l'étiquette de la liste de votre choix sur la carte-réponse, puis retournez-la par La Poste dans l'enveloppe T qui vous a été fournie. Vous n'avez pas besoin d'affranchir votre enveloppe.

Attention : seuls les bulletins parvenus dans la boîte postale ouverte pour cette élection **au plus tard le mercredi 9 décembre** pourront être pris en compte.

Il est donc conseillé de voter dès réception du matériel de vote.

QUI PEUT VOTER ?

Tout locataire qui a signé un contrat de location avec ACM HABITAT au plus tard six semaines avant la date de l'élection, quelle que soit sa nationalité.

Chaque contrat de location donne droit à **une seule voix**.

Les dates à retenir

Du 25 novembre au 9 décembre 2026

Prenez la parole
Votez pour vos représentants !

Dès le 24 Novembre

Mon matériel de vote est envoyé.

Il comprend notamment **les professions de foi des listes candidates** et **les informations nécessaires pour voter**.

25 Novembre

Ouverture du scrutin.

Je peux voter par **Internet** ou **par correspondance dès le 25 novembre**.

9 Décembre

Dernier jour pour voter.

Le vote par **Internet** est possible jusqu'à **23 h 59**.

Pour le vote par correspondance, votre bulletin doit être parvenu **au plus tard le 9 décembre dans la boîte postale dédiée**. N'attendez donc pas le dernier moment pour l'envoyer.

Dépouillement des votes.

Après le dépouillement, les résultats **seront affichés dans les halls des résidences et publiés sur le site d'ACM HABITAT**.

10 Décembre à partir de 10h

Une question ?

Retrouvez toutes les informations sur :

↓

www.acmhabitat.fr

Élection 2026 des représentants des locataires au conseil d'administration d'ACM HABITAT

À partir du **25 novembre 2026 et jusqu'au 9 décembre**, vous êtes invités à voter pour désigner les cinq représentants des locataires qui siègeront au Conseil d'Administration de notre Office pour une durée de quatre ans.

6 listes se présentent à vos suffrages :

CLCV

1. **Bernard GARNIER** RÉSIDENCE AMPERE
2. **Anne-Laurence LAMBERTE** RÉSIDENCE NOMBRE D'OR
3. **Kamel BELDJELADJEL** RÉSIDENCE POMPIGNANE
4. **Christiane ORSO** RÉSIDENCE LE FLORES
5. **Gérard TRECANNE** RÉSIDENCE SEPTIMANIE
6. **Cathy MENARD** RÉSIDENCE ELLA FITZGERALD
7. **Brahim OULD KADDOUR** RÉSIDENCE PAUL VALERY
8. **Sylvie DROUET** RÉSIDENCE POMPIGNANE
9. **Pham Thang BUI** RÉSIDENCE ENTRE MELEE
10. **Caroline PORTE** RÉSIDENCE ELIE WIESEL

AFOC 34

1. **Karima LAMRID BOUCHENAFA** RÉSIDENCE JACQUES ALIBERT
2. **Brahim BEN KHALIFA** RÉSIDENCE LES JASMINS
3. **Nathalie FERNANDEZ** RÉSIDENCE LE GRECO
4. **Bernard PEREREA** RÉSIDENCE HOUDON
5. **Fateha BOUAZZAOUI TALEB** RÉSIDENCE LE DAMIER
6. **Michaël NADALIN** RÉSIDENCE GUY BONIFACE
7. **Hélène GOMEZ** RÉSIDENCE LA BORNIERE
8. **Stéphane DEBUREAUX** RÉSIDENCE L'AMIRAL
9. **Melanye BENOUAR** RÉSIDENCE LE NOMBRE D'OR
10. **Marc LAMAGNERE** RÉSIDENCE MAS FAROUCH

la cnl

1. **Aline VEYRIE** RÉSIDENCE MERCURE
2. **Roland FABRE** RÉSIDENCE MERCURE
3. **Fatima EL BADAOUI** RÉSIDENCE MERCURE
4. **Mohamed OUAASSOU** RÉSIDENCE MERCURE
5. **Nouara MADENE** RÉSIDENCE MONTELS L'EGLISE
6. **Lhoussaine HENNANI** RÉSIDENCE LA PORTE DU VALLON
7. **Nathalie CUEILLE** RÉSIDENCE O'ROCH
8. **Abderrahmane BEN HADDOU** RÉSIDENCE LES ACACIAS
9. **Martine BERTHEZENE** RÉSIDENCE ASTRUC
10. **Abdellatif BENBAZIZ** RÉSIDENCE LEJZER ZAMENHOF

la CSF

1. **Neguine SOLEYMANI** RÉSIDENCE PALAIS HIKARI
2. **Gérard SAUVION** RÉSIDENCE HAHNEMANN
3. **Paule ABLITZER** RÉSIDENCE LE CRESCENT
4. **Seng ky TUON BRUN** RÉSIDENCE URANUS
5. **Patricia CHATEAUBON** RÉSIDENCE HYACINTHE RIGAUD
6. **Maxime HALTALI** RÉSIDENCE ASTRUC
7. **Sofia CHOURAKI** RÉSIDENCE PALAIS HIKARI
8. **Mohamed BOUTAA** RÉSIDENCE MAS VILLARET
9. **Coralie SOARES** RÉSIDENCE TERRASSES DE MASSANE
10. **Antonello GAGLIARDI** RÉSIDENCE PALAIS HIKARI

QUE CHOISIR ENSEMBLE MONTPELLIER

1. **Jean-Paul CABASSUT** RÉSIDENCE NAUSICAA
2. **Salima SOLDI** RÉSIDENCE ISADORA DUNCAN
3. **Brahim AIT ALI BOUCH** RÉSIDENCE LE CHÂTEAU D'EAU
4. **Melissa RIZO** RÉSIDENCE BOIS DU JUGE
5. **François LEVASSEUR** RÉSIDENCE ALEXANDRE CABANEL
6. **Faouzia BELOUDINI** RÉSIDENCE JEU DE MAIL
7. **Eric SCOTTO D'AMILLO** RÉSIDENCE ISCHIA
8. **Virginie DUCLOS** RÉSIDENCE L'ORANGERAIE
9. **Patrick CARDON** RÉSIDENCE LE PAVILLON
10. **Linda BALTUS** RÉSIDENCE JUSTICE

LOCATAIRES ENSEMBLE MONTPELLIER

1. **Mickaël LAMONT** RÉSIDENCE LES JARDINS DE BOHEME
2. **Gwendal LASNE** RÉSIDENCE BASTIDE DU MIDI
3. **Sylvain QUISSOL** RÉSIDENCE L'ORANGERAIE
4. **Nadia RHEZLANI** RÉSIDENCE AIGOUAL
5. **Saïd MOUSSAOUI** RÉSIDENCE URANUS
6. **Annick BANASZYNSKI** RÉSIDENCE LE LORRAIN
7. **Mohamed TALBI** RÉSIDENCE PHILIPPIDES
8. **Safia HALHOULI** RÉSIDENCE LES JARDINS DE BOHEME
9. **Soufyan HEUTTE** RÉSIDENCE HYGIE
10. **Nelly ESPINASSE** RÉSIDENCE LE LORRAIN

VOTEZ !

TRAVAUX • LOYER • ENTRETIEN

Le représentant des locataires défend vos droits.

Vous recevrez à compter du 25 novembre le matériel de vote et les professions de foi de chaque liste candidate.

Vous avez le choix entre le vote par internet ou le vote par correspondance.

Pour le vote par internet un lien sera disponible sur notre site internet : WWW.ACMHABITAT.FR

Du 25 novembre au 9 décembre 2026

Conception : Agence in medias res